

De la demande à la livraison : la DSI fait patienter les métiers 5 mois

Le délai d'attente entre les demandes exprimées par les directions métiers et la mise à disposition réelle de services par la DSI est estimé à 5 mois par près des deux tiers (65%) des **1 800 DSI** d'entreprises de plus de 100 salariés interrogés entre mars et avril 2014. La société d'études **Vanson Bourne** a mené l'enquête pour le spécialiste des solutions de virtualisation **VMware**.

« Un écart de près d'un semestre entre les attentes des métiers et ce que peut réellement proposer leur département informatique représente un décalage immense », note **Hervé Uzan**, directeur général de VMware France. Avant d'ajouter : « il ne faut pas minimiser la pression à laquelle les départements IT font face dans cette nouvelle ère du Cloud et de la mobilité qui transforme la façon dont les entreprises doivent fonctionner pour rester compétitives ».

Un frein à l'innovation

Les **5 mois d'attente** ont un impact sur les performances, la compétitivité et les perspectives de croissance des entreprises concernées en **France**, au Royaume-Uni, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Italie, en Suède, en Norvège, au Danemark, en Russie, en Arabie Saoudite et aux Émirats Arabes Unis. La réduction de la capacité d'**innovation** pour l'organisation dans son ensemble arrive en tête des craintes exprimées par les DSI (39%). Suivent : un frein à la **productivité** des équipes (pour 36% des DSI) et la **perte de clients** au profit de concurrents plus agiles (33%).

En France, 52% des DSI (55% sur la zone EMEA) reconnaissent que des concurrents de plus petite taille peuvent déployer plus rapidement des ressources informatiques performantes et mieux s'adapter aux évolutions du marché. Et 82% des DSI au niveau national (contre 73% pour la zone EMEA) se déclarent inquiets, menacés ou très menacés par ces concurrents plus flexibles.

La réduction des coûts et le Cloud

Sur la zone EMEA, près de **70% des directeurs des systèmes d'information (59% en France)** estiment que les directions métiers, la direction générale et le conseil d'administration de leur entreprise exerceront une pression plus forte en faveur d'une **modernisation de l'IT dans les 12 prochains mois**. Cette modernisation implique la réduction des coûts informatiques (pour 50% des décideurs), une main-d'œuvre plus mobile (43%) et le basculement d'une plus grande partie de l'infrastructure dans le Cloud (40%). Le déploiement d'un Cloud hybride (30%), l'hébergement d'applications et le stockage de données dans le Cloud public (28%) arrivent ensuite.

En France, la réduction des coûts est aussi une priorité des DSI (51%). Suivent : la **migration d'une plus grande partie de l'infrastructure dans le Cloud** (48%) et la mise en place d'un Cloud hybride (37%). La sécurité et la localisation des données est un « *sujet de préoccupation* » pour la moitié des DSI. Enfin, au-delà d'investissements budgétaires supplémentaires (68%) et d'un nécessaire alignement avec les objectifs métiers (63%), 59% des DSI en France considèrent que le recrutement

de talents « *plus compétents* » est essentiel pour l'avenir de leur organisation.

Lire aussi

[En France, 31 % des budgets IT échappent à la DSI](#)

[DSI et directions métier s'opposent dans le décisionnel](#)

[Dépense IT : 2014, la fin de la déflation pour les budgets des DSI](#)